

LAVILLEDIEU

34^{ème} Foire à la Brocante et vide grenier

DIMANCHE 16 AOÛT
7h à 13h

10€ LES 5M

RÉSERVATION PAR MAIL

**BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE**



brocantelavilledieu@gmail.com



LAVILLEDIEU

Foire à la Brocante et vide grenier

DIMANCHE 16 AOÛT - 7h à 13h

**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**



Dimanche 16 août 2026

L'amicale laïque réitère sa 34^{ème} foire à la brocante avec **quelques changements cette année**. Suite aux **fortes chaleurs** des éditions précédentes nous souhaitons, pour le bien de tous, **clôturer un peu plus tôt** cette belle journée.

L'amicale tiendra **une buvette** pour une pause café ou pour vous rafraîchir. Nos commerçants de Lavilledieu se joignent à nous pour satisfaire vos papilles. Dans la matinée, vous pourrez profiter de petites douceurs préparé par *Les Déserts de Giulia*: macarons, cookies et plein d'autres pâtisseries. Pour le déjeuner, laissez-vous tenter par le restaurant *Kobo Street Food* qui vous proposera, par exemple, d'excellents burgers accompagnés de frites maison. Tout est planifié pour que vous passiez un moment agréable au coeur de notre beau village.

Le succès de cette brocante se confirme chaque année depuis sa création, tant par sa fréquentation, que par le nombre d'exposants. **Les places étant limitées, ne tardez pas à nous renvoyer le bulletin d'inscription** ci-joint ou vous pourrez le trouver en mairie ou au Restaurant *Kobo Street Food*.

L'accueil des exposants se fera de 5h30 à 6h30 du matin; ils seront placés par les organisateurs par ordre d'arrivée. Les véhicules ne peuvent pas rester sur les emplacements. Seuls les villageois pourront réserver un emplacement devant leur domicile (bien le préciser sur le bulletin d'inscription). Un **café sera offert** à tous les exposants.

Nous espérons vivement vous accueillir le Dimanche 16 août 2026.



Amicale laïque
et Mairie de Lavilledieu.

Foire à la Brocante et vide grenier

DIMANCHE 16 AOÛT

7h à 13h

LAVILLEDIEU



Réservation & renseignements :

✉ brocantelavilledieu@gmail.com

www.lavilledieu-ardeche.fr

10€

LES 5M

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Bulletin d'inscription : 34° foire à la brocante de Lavilledieu

Art. 1 La foire à la brocante est organisée par l'Amicale laïque et la mairie de Lavilledieu. L'envoi du bulletin d'inscription doit obligatoirement être accompagné du règlement des frais d'inscription pour être pris en compte; toutefois, cet envoi ne constitue pas un engagement pour l'organisateur, qui se réserve le droit de le refuser.

Art. 2 Les bulletins d'inscription doivent parvenir à l'association au plus tard le 2 août 2026. Les emplacements seront attribués selon l'ordre d'arrivée le matin de la manifestation. L'accueil des exposants s'effectuera de 5h30 à 6h30. Le choix de l'emplacement (10€ les 5m) ne pourra être remis en cause. Les véhicules ne pourront pas rester sur l'emplacement. Seuls les villageois pourront réserver l'emplacement devant leur domicile (le préciser sur le bulletin d'inscription et avant le 26 juillet).

Art. 3 Seul l'organisateur se réserve le droit d'annuler la tenue de la foire à la brocante en fonction des conditions météorologiques. Dans ce cas précis, et seulement celui-ci, l'organisateur procédera au remboursement de l'inscription. Pour les emplacements non occupés à 7h, l'inscription le matin même est possible, sous réserve de places disponibles.

Art. 4 Dans le cas où une personne mineur souhaiterait exposer, une autorisation parentale doit être jointe au bulletin d'inscription. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Art. 5 Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité des exposants. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'association décline toute responsabilité en cas d'accidents corporels, ainsi que pour les différends entre vendeurs et acheteurs.

Art. 6 Le stand des exposants doit être tenu correctement et devra être laissé aussi propre qu'à l'arrivée. Il est strictement interdit de laisser sur place des objets encombrants, des invendus ou des déchets.

Art. 7 La vente d'armes, d'articles neufs, d'animaux, de boissons et de produits alimentaires est interdite. L'exposant certifie ne pas participer à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Art. 8 La participation à la foire à la brocante de Lavilledieu implique l'adhésion pleine et entière à ce règlement intérieur.

Signature de l'exposant

(précédée de la mention "lu et approuvé")

Pris connaissance le :

NOM :

Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

E-mail.....

Tél. :

N° carte d'identité :

EMPLACEMENT

Prix (10€ les 5 mètres) : nb d'emplacementPrix total.....

Il n'y aura que des emplacements de 5m, à vous de décider s'il vous faut 5, 10, 15m.

Vous êtes :
 PARTICULIER

PROFESSIONNEL

N° carte d'identité :

Registre du commerce de

sous le n°.....

.....

N° carte 3 volets :

VILLAGEOIS réservation

Nature du stand :

Documents à joindre pour l'inscription :

1. Votre paiement à l'ordre de l'Amicale Laïque
2. Le règlement intérieur ci-joint dûment signé et daté
3. Tous les documents et paiements sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Lavilledieu avant le 2 Août.
4. Pour les professionnels : photocopie de la carte 3 volets ou extrait Kbis (uniquement pour les professionnels) .

L'inscription le jour même est possible sous réserve de places disponibles.

En signant et remplissant vos informations personnelles vous reconnaissez avoir été informé de vos droits de demander à la personne responsable de vos informations de vous opposer au traitement.

(Le traitement des données personnelles est assuré par l'association dans le respect de la loi, de loyauté, de transparence, d'intégrité et de confidentialité.)